

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL
TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE**



La CACL est lauréate de l'appel à projet TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE. Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a annoncé hier lundi 9 Février 2015, les lauréats de l'appel à projet auquel avaient répondu 528 collectivités. **Les territoires à énergie positive bénéficieront d'une aide financière de 500.000 euros qui pourra être portée jusqu'à 2 millions d'euros en fonction des projets et de leurs efficacités.**

Parmi les projets proposés, seuls 200 ont été retenus dont celui de notre territoire. C'est sous l'impulsion de la Présidente, Marie-Laure PHINERA-HORTH que la CACL avait répondu à cette initiative du Ministère de l'Écologie en Septembre dernier.



Lundi 9 février à Paris – Patrick LECANTE, 1^{er} VP de la CACL et Ségolène ROYAL lors de l'annonce des lauréats

CONTACT PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

10 02 2015

Pour rappel, les projets entrant dans ce cadre doivent répondre aux objectifs du projet de « loi de transition énergétique » et doivent décliner au niveau local des objectifs fixés par ce projet de loi :

- réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre,
- diminution de la consommation d'énergie de 20% par rapport à 2012
- production d'énergie renouvelable portée à 32% de la consommation énergétique finale



CONTACT PRESSE

Cassandre PADOVANI
Responsable Communication
cassandre.neron-padovani@cacl-guyane.fr
Tél: 05 94 28 90 56 / GSM: 06 94 20 02 92

SYNTHESE DU PROJET PORTE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

La CACL a choisi de répondre à cet appel à projet dans une approche globale en soulignant un territoire jeune, en forte expansion démographique et économique avec des besoins toujours plus grands, en emplois, logements, déplacements, équipements,..., générateurs d'autant, de consommation énergétique et d'émission carbone.

C'est dans le cadre de ses propres schémas sectoriels et territoriaux, et de ceux de la Région que la CACL porte des actions qui entrent totalement dans le cadre de la "croissance verte" (premières lignes de TCSP, soutien à la filière écoconstruction et production locale agroalimentaire, réemploi, recyclage et valorisation énergétique des déchets, gestion des réseaux d'eau, performance de son bâti,...).

L'objectif du projet est, dans le contexte particulier de la Guyane, de promouvoir la réalisation de tous ces projets et de bâtir dans le même temps une approche carbone des politiques de la CACL, qui contribue à promouvoir la création de valeur et d'emplois localement. Il s'agit de mettre en œuvre une méthode intégrée et adaptée au territoire du bilan carbone des grands projets menés par l'agglomération, par une analyse comparative du scénario de référence et du projet, permettant de conforter les choix et d'adapter le modèle réglementaire et fiscal.

Cette méthode sera appliquée sur plusieurs projets de la CACL.

OBJECTIFS DU PROJET

A court terme: intégrer une approche carbone transversale, avec des référentiels et méthodologie locaux, dans l'élaboration du PCET, en partenariat avec l'OREDD.

A l'horizon 2020 : réalisation du TCSP, mise en place de filières de recyclage locale, développement de la plate-forme innovation écoconstruction, plan d'action sur consommation énergétique réseaux eau et bâti CACL, réorientations fiscales et réglementaires.

A l'horizon 2050 : avoir un modèle de développement, qui s'appuie sur les avantages compétitifs procurés par une approche bas carbone.

CONTACT PRESSE

AXES D'INTERVENTION DU PROJET

Le projet est multithématique avec l'ambition toutefois au travers des projets opérationnels, d'avoir une approche systémique sur la gouvernance et de l'ingénierie technique, réglementaire et fiscale.

Il s'appuiera par ailleurs sur les actions menées sur les axes suivants:

- le bâti (écoconstruction, gestion du parc CACL...)
- la mobilité (TCSP, modes actifs,...)
- l'économie circulaire (expérimentation loi transition énergétique, tri et recyclage, valorisation énergétique,...)
- l'espace public et environnement (gestion des réseaux,...).

Dans le cadre de la démarche, le travail réalisé par l'Etablissement public d'aménagement de la Guyane (EPAG) sur l'écoquartier Vidal à Rémire-Montjoly sera intégré.

CONTACT PRESSE

Cassandre PADOVANI

Responsable Communication

cassandre.neron-padovani@cacl-guyane.fr

Tél: 05 94 28 90 56 / GSM: 06 94 20 02 92